



Revendications du mouvement climatique

Qu'attendons-nous de nos politiques ?



Nos priorités

1. Ambition
2. Gouvernance climatique
3. Financement de la transition

L'ambition au niveau européen

La Belgique doit rejoindre les pays les plus ambitieux

- 25 avril 2018 : Paris Proof Coalition ou le « cercle des pays ambitieux » qui demandent une politique climatique européenne plus ambitieuse (FR, ALL, P-B, SU, FIN, PO, LUX + ESP)
- La Belgique reste muette
- Rehaussement des objectifs européens actuels de réduction de GES (par rapport à 1990) (ainsi que les autres objectifs EE + RE)
2030 : -40% à **minimum -55 %**
Attention : cet objectif est en ligne avec la trajectoire vers +2°C : minimum du minimum !
- 2050 : **Zéro émission net** (SR 1.5 nous dit zéro net émissions pour 2050 au niveau **mondial** = **bien avant 2050** pour l'Europe)
- Position des Pays-Bas et de la Finlande
- Suivie le Parlement européen (25/10/18)

Le débat évolue en BE :

- Résolutions Parlements wallon et fédéral + position de la Région Bxl-C

L'ambition au niveau belge ?

Un Plan National Energie Climat

Obligation européen : remise du Plan final à la fin de cette année

— PNEC tel que actuellement sur la table : **insuffisant !**

Peu ambitieux, aucune vision commune et concertées, peu d'explications sur les mesures concrètes, incohérences, ...

— Il faut :

- **Une vision systémique commune** : réflexion stratégique sur comment transformer notre mobilité, notre économie, notre tissu urbain, ...
- **De l'ambition** : en ligne avec les objectifs climatiques de l'UE : réduction de minimum – 55% de GES pour 2030 et une société décarbonée avant 2050 + intégrer le mécanisme de révision de l'AP
- **Des mesures concrètes, planifiées dans le temps et budgétisées** : abandon des politiques qui aggravent la crise climatique + développement des bonnes pratiques et solutions durables (ex : interdiction des publicités, cesser de compter sur les biocarburants, réformer le système des voitures salaires, ...)

Améliorer la gouvernance climatique belge

La loi spéciale climat

- Proposition indépendante de 8 académiques
- Pourquoi une loi « spéciale » ?
 - valeur semi constitutionnelle,
 - double majorité : $2/3 + 1/2$ dans chaque groupe linguistique
 - Vise à perdurer dans le temps
 - s'applique aussi bien au fédéral qu'aux régions
- Reprise par Ecolo-Groen puis par l'ensemble des partis FR + SP-A / Reprise par le PTB
- Blocage du côté FL (CD&V et Open VLD pas encore convaincus)
- Timing serré ! Dissolution des Chambres 40j avant les élections

Loi spéciale climat

Qu'est ce qui se trouve sur la table ?

Cette loi propose :

Des grands principes à inclure dans la politique climatique

Justice sociale, progression, mutualité, d'intégrité
Introduction de la notion de budget carbone

Des objectifs à court et long terme (par rapport à 1990)

- -55% (version au Parlement) pour 2030
- Au moins -95% pour 2050

Des institutions pour la politique climatique

- Une nouveauté : un comité d'experts indépendants
- Une commission interparlementaire permanente
- Une agence interfédérale (administrations)
- Une conférence interministérielle climat
- Un dialogue multi-niveaux

Nouveauté : Un jour pour le climat

La loi spéciale climat

Analyse rapide

- **Amélioration de la transparence** grâce aux nouvelles instances proposées : fondamental. Il faudra ensuite s'assurer de mettre effectivement en œuvre cette transparence (reporting, compte rendu, ...)
- **Vision à long terme** : absolument essentiel que cette vision à long terme vers une société décarbonée d'ici 2050 soit ancrée légalement.
- **La place de la société civile** : bien que c'est effectivement prévu par le Règlement européen, il est heureux de voir que la proposition de loi va plus loin et propose effectivement une place active à la société civile. Il serait peut-être utile de définir les modalités d'interaction comme c'est fait pour les autres instances
- **Clarification des rôles de chacun** : l'Agence interfédérale a pour avantage de séparer les administrations des cabinets, ce qui permet de séparer également les rôles de chacun. Attention toutefois à bien vérifier que les mécanismes proposés soit à même de dépasser les blocages actuels (notamment grâce à la transparence)
- **Comité d'experts** : Excellente proposition attention toutefois à garantir un pluralisme de disciplines et ne pas consacrer un organe suprême qui agirait dans "une tour de verre"

Manquant à l'heure actuelle :

- Principe de transition juste (// justice sociale)
- Solidarité internationale et/ou financement climat

Financer la transition juste

Justice sociale et justice climatique : Les deux faces d'une même pièce

Ce que nous demandons :

Axe Nord :

Un plan d'action clair pour permettre d'opérer une transition juste vers une société bas carbone

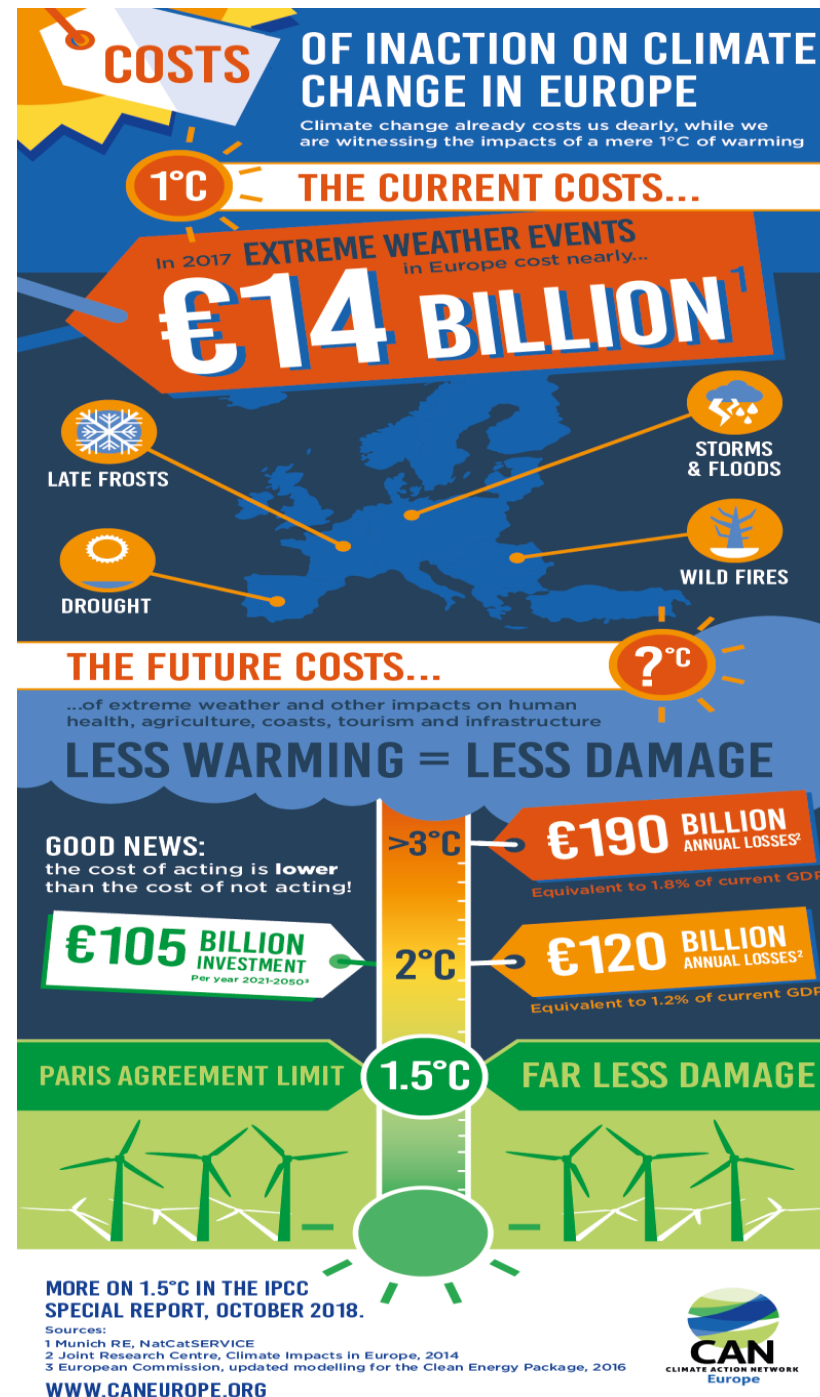
- Qui tient compte des inégalités sociales et des plus précarisés
- Qui implique un dialogue social et la participation citoyenne, développement d'infrastructures publiques de qualité servant cette transition, un développement des compétences, la relocalisation de l'économie, formations et éducation permanente pour former les jeunes aux emplois de demain et permettre aux travailleurs de reconvertir, ...

Axe Sud :

- Réalité = Injustice climatique
- Pays développés ont la **responsabilité** historique mais aussi la **capacité** de venir en aide aux pays en développement
- Financement international climat

Qui va payer ?

Première donnée essentielle :
l'inaction coûtera beaucoup
(beaucoup)
plus cher !



Qui va payer ?

- Deuxième donnée essentielle : La transition vers une société bas carbone = **une opportunité énorme** pour notre économie, pour notre santé, pour lutter contre les inégalités sociales, etc etc...
- Comment financer ça ?

Exemples d'idées :

- Arrête de subsidier les énergies fossiles (2,7 milliards par an!)
- Allouer la totalité des revenus ETS aux politiques climatiques
- Une Banque Européenne pour le Climat ?